

8 Faits divers & Justice

Rapt à Mbounane-Ville

Une fillette enlevée avec la complicité de sa mère

Alexis NDONG SIMA

Oyem/Gabon

GRÂCE Aimée Oyane Edou, une fillette âgée de 2 ans, a été victime d'un rapt, dans la nuit du 31 juillet dernier, au regroupement de Mbounane-Ville, dans le canton Ellelem, à 50 km d'Oyem, chef-lieu du département du Woleu. Sa mère, Marie Oyane Essono, et le conducteur d'un véhicule de type Canter de l'agence de voyage Bitam-Express, sont actuellement entre les mains des autorités judiciaires. Entre-temps, les forces de sécurité sont à la recherche d'un autre complice présumé, à qui les deux premiers mis en cause auraient confié la fillette.

Selon une source proche du dossier, les faits se seraient déroulés durant la nuit. Alors que toute la maison est endormie, vers 2 heures, Cyrile Edou, agent retraité de la Société gabonaise de services (SGS), et sa compagne Marie Oyane Essono, sont tirés de leur sommeil par des coups de klaxons d'un Canter de l'agence de transport Bitam-Express, en provenance de Libreville. Le conducteur marque l'arrêt à Mbounane-Ville, pour débarquer des colis destinés au chef

de famille. Toute la fratrie est aussitôt mise à contribution pour décharger rapidement les effets.

Entre-temps, la petite Grâce Aimée est tranquillement endormie sur un matelas posé à même le sol au salon. La porte centrale est entrouverte. Pris part une envie de se soulager, le conducteur demande au chef de famille de lui indiquer les toilettes. Cyrile Edou accepte d'accompagner l'agent de Bitam-Express aux lieux d'aisance, en contrebas des habitations.

D'après les renseignements, au même moment, Marie Oyane Essono aurait curieusement arrêté de décharger le camion. Sous-prétexte qu'elle avait froid et qu'il lui fallait absolument récupérer un vêtement adéquat dans la maison.

Mais une fois à l'intérieur, elle se serait emparée de la petite, avant de rejoindre le chauffeur qui attendait toujours à l'arrière de la maison. Les deux présumés complices du rapt de la fillette auraient ensuite emprunté une piste permettant de ressortir un peu plus loin sur la voie principale. Une troisième personne les y attendait déjà. C'est ce dernier qui aurait pris la petite Grâce Aimée pour l'amener vers une destination, qui reste inconnue, jusqu'à ce jour.



Photo : ANS

La petite Grâce Aimée reste introuvable jusqu'à ce jour.



Photo : ANS

La mère de l'enfant, Marie Oyane Essono : quel rôle a-t-elle joué dans cet enlèvement ?

Autopsie des victimes de la tragédie d'Oyem

Les experts à la tâche depuis hier

ANS

Oyem/Gabon

UNE équipe composée de deux médecins légistes, partis de Libreville, est arrivée à Oyem, hier matin, dans le but d'autopsier les corps des cinq membres de la famille Ellang, victimes d'une véritable tragédie dans la nuit de dimanche à lundi dernier. Il s'agira pour les Drs Jean-François Kouanga, médecin légiste au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul) et Ekabane Obiang, médecin chirurgical au Centre hospitalier régional d'Oyem (CRHO), de déterminer les véritables causes de la mort subite des membres de la fratrie Ellang.

L'opération qui a débuté dans l'après-midi, s'est déroulée en présence du procureur de la République, des agents de la Direction générale des Recherches (DGR) et ceux



Photo : ANS

Les deux médecins légistes expressément dépêchés de Libreville pour autopsier les corps.

de l'antenne de la Police d'investigations judiciaires (PJ) de la province du Woleu-Ntem. L'analyse des résultats va certainement fixer les uns et les autres sur la nature du poison utilisé par le ou les auteurs pour décimer cette famille.



Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques

Communiqué de presse

Dans le cadre de l'amélioration de l'éclairage public de la commune de Libreville, le Conseil National de l'Eau et de l'Electricité (CNEE), démembré du Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques, effectue actuellement des travaux d'enfouissement de câbles d'éclairage public sur le boulevard du bord de mer d'un linéaire de 1150 mètres.

Cette opération consiste à remplacer les câbles électriques apparents que l'on aperçoit entre des supports de lanternes d'éclairage public. Ces câbles communément appelés « cordes à linges » avaient été posés en provisoire pour assurer la continuité électrique suite à des défauts de câbles souterrains mais également lors des accidents d'automobilistes contre les réseaux d'éclairage public. Les nouveaux câbles posés ne sont plus enterrés directement mais à travers des gaines permettant ainsi de les remplacer en cas de défauts. L'opération vise également à remplacer les supports de lanternes endommagés et inexistantes.

Ces travaux débutés il y a près d'un mois et dont l'état d'avancement actuel est estimé à 35% devraient s'achever avant le 15 Août 2015.

Le Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques présente d'ores et déjà, toutes ses cordiales excuses aux automobilistes pour les perturbations de la circulation occasionnées et les remercie pour leur bonne compréhension.



INFOLINE-Tél. 04.09.99.46